MÉMOIRES

DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE

BRETAGNE

TOME XCVIII • 2020

VANNES ET SON PAYS
L'ENSEIGNEMENT EN BRETAGNE

ACTES DU CONGRÈS DE VANNES 5-6-7 SEPTEMBRE 2019

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

CHRONIQUE DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES

L'enseignement et les bibliothèques en Bretagne à la fin du Moyen Âge : parcours littéraire de l'auteur de la *Chronique de Saint-Brieuc*

Jusqu'à la création de l'Université de Nantes en 1460 (et même après cette date), nombre d'étudiants bretons quittent le duché pour parfaire leur formation à l'université de Paris ou à celle d'Angers. Là, ils s'imprégnaient d'une culture universitaire commune et pouvaient ensuite revenir formés dans le duché pour y exercer certaines fonctions, notamment au service du duc. La formation de certains officiers ducaux a ainsi pu être retracée[1] comme celle d'Hervé Le Grant, secrétaire, puis garde des chartes du duc de Bretagne au tournant des XIVe et XVe siècles dont Michael Jones a fourni les preuves convaincantes qu'il est à l'origine de la *Chronique de Saint-Brieuc*[2]. Cette chronique est la première histoire générale de la Bretagne depuis ses origines, elle a été composée à la fin du XIVe siècle à un moment où la production historique est encouragée par les ducs[3]. Seules quelques copies manuscrites[4] en ont conservé

1. Jones, Michael, « L'enseignement en Bretagne à la fin de Moyen Âge : quelques terrains de recherche », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LIII, 1975-1976, p. 33-47 ; Saint-André, Guillaume de, *Chronique de l'État breton. « Le bon Jehan » et « Le jeu des échecs », XIVe siècle*, texte établi, traduit, présenté et annoté par Jean-Michel Cauneau et Dominique Philippe, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, 602 p.

2. Jones, Michael (éd.), *Le premier inventaire du Trésor des chartes des ducs de Bretagne (1395)*, Rennes, Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, 2007, 320 p., notamment le chapitre « L'inventaire de 1395 et la question de l'auteur du *Chronicon briocense* », p. 69-84. Plusieurs hypothèses avaient été avancées avant lui, entre autres par Berthou, Paul de, « Introduction à la *Chronique de Saint-Brieuc* », *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, 1899, t. 18.

3. Kerhervé, Jean, « Aux origines d'un sentiment national. Les chroniqueurs bretons du bas Moyen Âge », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVIII, 1980, p. 165-206 ; Philippe, Dominique, « L'élaboration d'une méthode historique : la chronique bretonne aux XIVe et XVe siècles », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 104 / 2, 1997, p. 47-58.

4. Le ms. A, BnF, lat. 6003 et le ms B, BnF, lat. 9888. La première partie de la *Chronique* a été transcrite et traduite par Le Duc, Gwenaël et Sterckx, Claude, *Chronicon Briocense / Chronique de Saint-Brieuc (fin XIVe siècle)*, Paris, Librairie Klincksieck, 1972, t. 1 [seul paru]. L'auteure de cet article a entrepris

le texte, sans nom d'auteur ni de titre. Pour autant, les nombreuses références littéraires présentes dans la *Chronique de Saint-Brieuc* laissent transparaître un reflet de la formation universitaire, des goûts littéraires de l'auteur mais aussi des bibliothèques qu'il a pu consulter pour écrire son ouvrage. La Bretagne manque alors d'offre de formations supérieures, ce que reflète l'état des bibliothèques : indispensables aux étudiants pour les sources qu'elles contiennent à une époque où posséder un livre est un luxe, elles sont cependant assez peu nombreuses. Quelques inventaires de la fin du Moyen Âge ont été conservés et permettent d'analyser les ouvrages qui s'y trouvent et donc les goûts mais aussi les nécessités de l'enseignement. L'étude des références présentes dans la *Chronique de Saint-Brieuc* permet d'illustrer ce qui fonde la culture d'un homme de savoir à la fin du Moyen Âge et de s'intéresser à l'accès aux sources pour qui veut écrire l'histoire à cette période.

Une culture spécifique à la Bretagne ?

Michael Jones a retracé la carrière d'Hervé Le Grant[5] : originaire de Cornouaille, il a vraisemblablement suivi un *cursus* universitaire à Angers comme Guillaume de Saint-André, autre officier au service de Jean IV et chroniqueur breton dont il est proche. Après ses études, il s'installe à Nantes en tant que notaire puis s'engage auprès du duc Jean IV comme secrétaire, puis trésorier et garde des chartes du duché. Il met en ordre et classe les chartes du duché, dont une part se retrouve également dans la *Chronique de Saint-Brieuc* rédigée à la même période et très vraisemblablement de sa main. Sa formation est cohérente au vu de la situation de l'enseignement en Bretagne à cette période[6] et sa carrière remarquable car il obtient de hautes fonctions au sein du duché.

La *Chronique de Saint-Brieuc* se veut une histoire globale de la Bretagne. Pour réaliser ce projet ambitieux, Hervé Le Grant a suivi la méthode de compilation en vigueur à son époque[7] : il a recherché et sélectionné ses sources, dont il n'a gardé que les passages qui lui semblaient pertinents. Il a aussi poussé cette démarche jusqu'à tronquer et même reformuler certains passages pour qu'ils correspondent à l'idéologie ducale qu'il défendait. Pour écrire l'histoire, il a utilisé des sources diverses dont la liste nous permet d'en apprendre davantage sur sa démarche mais aussi sa formation intellectuelle. Il cite plusieurs auteurs afin d'améliorer la qualité littéraire de son œuvre. La *Chronique de Saint-Brieuc* contient des références variées :

---

de poursuivre ce travail de transcription, traduction et commentaire, sous la direction d'Yves Coativy, afin de rendre ce texte plus accessible.

5. JONES, Michael (éd.), *Le premier inventaire…, op. cit.*

6. *ID.*, « L'enseignement en Bretagne… », art. cité, p. 39-43.

7. GUENÉE, Bernard, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier-Montaigne, 1980, 475 p. ; LACROIX, Benoît, *L'historien au Moyen Âge*, Montréal-Paris, Institut d'études médiévales / Librairie J. Vrin, 1971, p. 269-277.

des clins d'œil aux textes latins, liés à un fonds culturel commun aux lettrés de son temps ; des renvois fréquents à la littérature ecclésiastique et plus spécifiquement aux textes hagiographiques bretons et enfin à des textes liés à l'histoire de la Bretagne.

Un fonds de culture classique

Les grands auteurs latins sont connus de l'auteur de la *Chronique de Saint-Brieuc* qui cite ainsi Lucain dans ces deux extraits : « Jules César qui, comme le chante Lucain, soumit toutes les provinces du monde » (fol. 1[8]) et « Lucain fit ce vers à César » (fol. 4). Ces deux phrases ne nous apprennent rien sur l'histoire de la Bretagne, elles ne sont qu'une évocation d'auteurs connus par les lettrés de l'époque. L'enseignement à la fin du Moyen Âge se fonde sur cette culture classique « d'abord comme modèle de langue, secondairement comme sources possibles de savoir et d'enseignement[9] ». Un petit nombre d'œuvres a constitué le fonds commun de la culture universitaire : Virgile, Ovide, Lucain, Horace dont une partie est connue grâce à Isidore de Séville[10]. Cette culture classique est la synthèse des textes antiques et des textes des pères de l'Église. L'auteur cite également l'*Histoire* d'Orose et l'*Histoire tripartite* de Cassiodore[11], qui forment « le fondement même de la culture occidentale[12] ».

L'*Histoire romaine* de Tite-Live est une autre grande référence littéraire dont s'inspire l'auteur, notamment les livres CXV et CXVI évoquant le conflit entre César et Pompée[13] mais Tite-Live n'est pas directement mentionné et la formulation contenue dans la *Chronique* n'est pas identique au texte latin. Cet extrait semble donc être une réminiscence de l'*Histoire romaine* ou d'un abrégé d'histoire antique en circulation au Moyen-Âge comme la compilation des *Faits des Romains*[14].

---

8. Le renvoi aux feuillets correspond au ms. B de la *Chronique de Saint-Brieuc* (BnF, lat. 9888) [désormais ms. B]. La *Chronique de Saint-Brieuc* est rédigée en latin. Les citations en français signalées jusqu'au fol. 36 v°. sont des traductions de Le Duc, Gwenaël, *Chronicon briocense…, op. cit.*

9. Sot, Michel (dir.), *Histoire culturelle de la France,* t. 1, *Le Moyen Âge*, Paris, Le Seuil, 2005, p. 164-165.

10. *Id.*, « Flodoard et ses sources pour l'histoire de Reims dans l'Antiquité païenne », dans Jean-Philippe Genet (éd.), *L'historiographie médiévale en Europe*, Paris, Éd. du Cnrs, 1991, p. 67-76. Melville, Gert, « Le problème des connaissances historiques au Moyen Âge. Compilation et transmission des textes », dans Jean-Philippe Genet (dir.), *L'historiographie médiévale…, op. cit.*, p. 28-29.

11. Respectivement ms. B, fol. 9 et 10.

12. Guenée, Bernard, *Histoire et culture… op. cit*., p. 301 *sq.*

13. ms. B, fol. 4 v°.

14. Guenée, Bernard, « La culture historique des nobles. Le succès des *Faits des Romains* (XIII[e]-XV[e] siècle) », dans Philippe Contamine (éd.), *La noblesse au Moyen Âge, XI[e]-XV[e] siècles. Essais à la mémoire de Robert Boutruche*, Paris, Presses universitaires de France, 1976, p. 261-288 ; Verger, Jacques, *Les gens de savoir dans l'Europe à la fin du Moyen Âge*, Paris, Presses universitaires de France, 1997, p. 18 ; Nebbiai, Donatella, *Le discours des livres*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 149.

La pédagogie de l'époque passe en effet par l'acquisition de connaissances par cœur ; la mémoire est fondamentale et peut expliquer ce type de réminiscence[15].

Un passage est intéressant à ce point de vue : Jeanne de Navarre, veuve du duc Jean IV, quitte la Bretagne pour l'Angleterre en 1403 afin d'y retrouver Henri de Lancastre, roi d'Angleterre, qu'elle a épousé par procuration. Cette traversée donne l'occasion à l'auteur de la *Chronique de Saint-Brieuc* d'écrire un paragraphe plus littéraire qu'à l'accoutumée, décrivant les navires pris dans les flots tumultueux[16]. Ce passage est très proche d'un épisode narré dans le 3e livre de l'*Énéide* de Virgile, lorsque les Troyens prennent la mer. Là encore, certains mots diffèrent entre la *Chronique de Saint-Brieuc* et le texte de l'*Énéide* dans les éditions que j'ai pu consulter. Cela peut-être lié à la transmission de l'œuvre antique, subissant des variations au gré des copies successives[17], ou alors à une transcription légèrement erronée de ce passage faite de mémoire sans se référer au texte antique.

L'auteur appuie certaines de ses démonstrations sur des maximes philosophiques comme celles d'Aristote, désigné sous la seule appellation du « Philosophe » car « quiconque avait, au Moyen Âge reçu une formation d'un certain niveau […] avait, par le fait même, été initié à la logique d'Aristote »[18]. Il s'agit bien souvent de citations très courtes que le chroniqueur aime glisser afin de donner une certaine profondeur à son propos. Par exemple, lorsqu'il veut décrire l'état d'esprit tourmenté de Charles V en 1373 à la réception de la lettre de défi du duc Jean IV, il écrit que le roi de France arbore une mine réjouie, s'efforçant ainsi de masquer la douleur qu'il ressent (le chroniqueur breton, très engagé en faveur des ducs bretons, n'en est pas à une exagération près…). Pour donner de l'étoffe à sa réflexion, il l'enrichit de cette maxime attribuée à Aristote : « Feins d'afficher la joie lorsqu'abonde la douleur ». Je n'ai pas trouvé cette référence dans les textes d'Aristote mais dans l'*Histoire de la destruction de Troie*, poème de Guido delle Colonne au XIIIe siècle. Peut-être l'auteur a-t-il cité ces éléments de mémoire et s'est-il trompé dans ses références ? Si la mémoire est très utilisée dans la pédagogie, elle peut aussi faire défaut, comme cela se constate dans un cas similaire relatif à une autre citation d'Aristote[19], qui se trouve en réalité dans l'un des ouvrages de Petrus Hispanus, commentateur d'Aristote au XIIIe siècle. Ces deux citations, si elles sont attribuées à tort à Aristote, soulignent néanmoins

15. GUENÉE, Bernard, *Histoire et culture…, op. cit.,* p. 112.

16. ms. B, fol. 45.

17. LACROIX, Benoît, *L'historien…, op. cit*., p. 269-277 ; MELVILLE, Gert, « Le problème… », art. cité, p. 30-31.

18. VERGER, Jacques, *Les gens de savoir…, op. cit.,* p. 19.

19. « Ô roi très clément, si cela est possible, ne te lève pas, ni ne t'assieds, ne mange pas ni ne bois pas, ne fais rien sans le conseil délivré par l'art des astronomes. Sache par conséquent pour sûr, que rien de ce que fait le glorieux Dieu n'est vain ou futile dans la nature, toutes ses œuvres sont démontrables pour cette raison et indiscutables au plan de la raison. » (ms B, fol. 149)

une trace de l'enseignement reçu par l'auteur de la *Chronique*. En effet, certains textes philosophiques sont enseignés surtout pour leur modèle de raisonnement[20]. Cette volonté d'appuyer sa démonstration sur des autorités incontestables au Moyen Âge s'accompagne aussi, sans doute, d'un certain pédantisme. Lorsqu'il écrit : « Je n'affirme pas que c'est la vérité car, selon les philosophes, on ne peut donner de vérité pour les choses à venir », la référence paraît gratuite et faite pour valoriser le statut de lettré de l'auteur. En s'appuyant sur des autorités, des références partagées par tous ceux qui ont reçu le même enseignement que lui, il affiche son appartenance au monde des lettrés, ceux qui sont passés par le même *cursus* d'enseignement et qui constituent son lectorat. Cet arrière-plan culturel est présent chez les lettrés de son temps, on retrouve ainsi dans un certain nombre d'inventaires de bibliothèques privées ces mêmes lectures classiques, comme les *Faits des Romains* dans celle de Tanguy IV du Chastel ou un livre d'Orose dans celle de Prigent de Coëtivy[21].

La culture classique est donc bien présente dans la bibliothèque du chroniqueur même s'il n'en puise que très peu d'éléments factuels afin de constituer son histoire. Il s'agit plutôt de montrer son érudition et son appartenance au monde des lettrés. Pierre Le Baud, historien breton de la fin du XV^e^ siècle, fait de même en n'empruntant aux auteurs antiques que des « banalités[22] ».

Des textes sacrés et hagiographiques omniprésents

La *Chronique* est émaillée de citations issues des textes sacrés, canoniques, sur lesquels s'appuie la formation universitaire[23]. Ces références ne sont généralement pas explicites car connues des lecteurs[24]. Pour ne citer qu'un exemple, il écrit : « Enlevez cela d'ici et cessez de faire de la maison de mon Père la maison du commerce[25] » dans un passage concernant Nominoé (IX^e^ siècle). Il s'agit d'une phrase contenue dans l'Évangile selon saint Jean, mais la référence est inutile à préciser tant la culture ecclésiastique est partagée par tous les lettrés.

Les textes hagiographiques bretons sont à classer à part ; ils constituent le plus grand ensemble documentaire utilisé par le chroniqueur qui utilise les *Vies* des saints Gildas, Samson, Tugdual, Ninnoch, Budoc, Magloire, Judicaël, Méen… Au début du

---

20. Verger, Jacques, *Les gens de savoir…*, *op. cit*., p. 20.

21. Scholhammer, Marianne, *Les bibliothèques bretonnes au bas Moyen Âge*, dactyl., mémoire de master 1, Brest, Université de Bretagne occidentale, 2013, p. 68-70.

22. Cassard, Jean-Christophe, « Un historien au travail : Pierre Le Baud », *Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXII, 1985, p. 70.

23. Riché, Pierre, et Verger, Jacques, *Des nains sur les épaules de géants. Maîtres et élèves au Moyen Âge*, Paris, Tallandier, 2006, 352 p.

24. Bouchet, Florence, *Le discours sur la lecture en France aux XIV^e^ et XV^e^ siècles : pratiques, poétique, imaginaire*, Paris, Honoré Champion, 2008.

25. ms. fol. 72.

XIVe siècle, ils sont considérés par le chroniqueur comme un vivier d'informations pour écrire l'histoire de la Bretagne. Des textes hagiographiques, seuls certains passages sont retenus : ceux qui évoquent des personnages renommés (comme les rois franc et breton Childebert et Judicaël, certains comtes ou princes de Bretagne) ou des situations historiques précises (la migration des Bretons insulaires en Armorique). L'auteur a ainsi choisi certains textes correspondant mieux à son argumentation, y a sélectionné des extraits en délaissant la plupart des miracles. Il a cherché à créer une cohérence et des croisements entre ces *Vies* de saints, ce qui démontre une démarche consciente et un certain recul face à ces sources particulières[26]. Elles sont aussi systématiquement explicitement citées par l'auteur, contrairement aux autres sources : est-ce pour manifester la rigueur de sa démarche ou pour s'appuyer sur des autorités reconnues ?

Un goût spécifique pour l'histoire de la Bretagne

L'auteur de la *Chronique de Saint-Brieuc* s'appuie beaucoup sur deux ouvrages : l'*Historia Britannum* de Nennius (IXe siècle), et l'*Historia Regum Britannie* de Geoffroy de Monmouth (XIIe siècle). Cette dernière œuvre, en particulier, a connu une vaste diffusion dans l'Europe médiévale, elle est très connue et sert de base documentaire essentielle (voire exclusive) au début de la *Chronique de Saint-Brieuc*. Les citations ou extraits de ces textes sont très nombreux et ne sont pas toujours mentionnés par l'auteur. Les prophéties de Merlin, par exemple, sont utilisées à plusieurs reprises même à propos d'événements de la fin du Moyen Âge. L'auteur a une dent contre tous ceux qui s'en sont pris aux droits du peuple breton, comme les Anglais dont Jean sans Terre est l'un des représentants les plus honnis, il utilise alors une de ses prophéties pour dénigrer ce peuple et son roi à la fin de son règne[27]. Cela démontre une connaissance approfondie des textes de Geoffroy de Monmouth. Sans doute conserve-t-il en mémoire un certain nombre d'extraits, de citations, qu'il peut utiliser au gré de ses démonstrations sans avoir besoin de se référer au livre.

Enfin, bon nombre de textes ne sont pas cités en tant que sources bien que le chroniqueur les sollicite. La *Chronique de Nantes* composée, peut-être, au XIe siècle, aujourd'hui disparue, est utilisée largement notamment pour évoquer la venue des Normands en Bretagne et les relations avec les comtes d'Angers et de Blois[28]. C'est une source essentielle pour l'auteur qui pourtant ne la mentionne pas. Il explique cependant parfois sa démarche de recherche et de consultation des manuscrits dans les bibliothèques. Il évoque ainsi des « vieilles histoires », des « chroniques ». Peut-

---

26. MELVILLE, Gert, « Le problème… », art. cité.

27. « Les Anglais ont ainsi été soumis à un tribut, ainsi que le prophétisait Merlin : "ils porteront perpétuellement sur eux le joug de la servitude" comme cela est contenu en détail dans l'Histoire des Bretons. » (ms B, fol. 102 v°)

28. MERLET, René, *La Chronique de Nantes* (570 environ – 1049), Paris, Éditions Alphonse Picard et Fils, 1896.

être étaient-elles réellement anonymes dans les bibliothèques consultées, puisque, jusqu'à la fin du Moyen Âge, les auteurs s'effacent devant leur travail[29]. En outre, il affirme une attitude critique à l'égard des chroniques qu'il a pu consulter :

> « Mais ceux qui ont écrit les chroniques ont mal écrit et noté les éléments suivants par gaucherie ou désaccord avec le contenu des légendes des saints susdits et avec le contenu des histoires ou des chroniques de la région de Bretagne dans lesquelles par la grâce de Dieu il apparaît et l'on peut trouver à plusieurs moments de façon notoire et manifeste. » (fol. 4 v°)

Des connaissances héritées du cursus universitaire en droit

Le chroniqueur a une bonne connaissance des textes juridiques, cela se reflète dans le système d'abréviations dont il se sert. Son texte s'adresse donc à des initiés et non à un lectorat qui n'aurait pas suivi un *cursus* universitaire. Par exemple, pour défendre la position du duc Jean IV n'ayant pas comparu à la cour du roi Charles V pour répondre de certaines accusations en 1378[30], il expose, point par point, une série d'arguments appuyés sur le droit romain (Le *Digeste* de Justinien) et le droit canonique (le *Décret* de Gratien, les *Clémentines*, les *Extravagantes*), le tout sous forme d'abréviations[31].

La *Chronique de Saint-Brieuc* est écrite en latin, ce qui reflète la culture de l'époque mais constitue également un anachronisme. En effet, à la fin du XIVe siècle, les chroniques et textes historiques sont surtout rédigés en langue vernaculaire car « la prose vulgaire était […] l'instrument le plus apte à rendre les réalités contemporaines[32] ». Elle permettait également de mettre l'histoire à portée d'un lectorat plus large. Parmi les chroniqueurs bretons de la fin du Moyen Âge, il est le seul à employer encore le latin. Cette spécificité peut s'expliquer par l'origine géographique de l'auteur issu, s'il s'agit bien d'Hervé Le Grant, d'une région bretonnante[33]. Il aurait alors peut-être appris le latin sans passer par le français. Pour autant, le français est employé quotidiennement dans le cadre de la chancellerie ducale, il le maîtrise et insère plusieurs actes en français. Certaines tournures de phrases latines sont également calquées sur une construction grammaticale française. Comment expliquer ce choix du latin dans ce cas ? Il s'agit,

---

29. Guenée, Bernard, *Du Guesclin et Froissart. La fabrication de la renommée*, Paris, Taillandier, 2008, 237 p.

30. ms. B, fol. 117.

31. Certaines références ont été identifiées par Berthou, Paul de, « Analyse sommaire et critique de la *Chronique de Saint-Brieuc* », *Bulletin de l'Association bretonne*, t. 19, 1900, p. 3-100 et Pocquet du Haut-Jussé, Barthélemy-Amédée, « La dernière phase de la vie de Du Guesclin, l'affaire de Bretagne », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 125, 1967, p. 142-189.

32. Guenée, Bernard*, Histoire et culture… op. cit*., p. 223.

33. Kerhervé, Jean, « Aux origines… », art. cité, p. 175-177.

à mon sens, de montrer un certain sentiment de supériorité caractéristique des lettrés[34] et de s'inspirer des modèles littéraires que nous venons de répertorier. « Le latin était la langue porteuse de tout l'héritage antique » et de l'enseignement[35], mais peut-être est-ce aussi, dans le cas de la *Chronique de Saint-Brieuc*, une des raisons qui expliquent son insuccès, le lectorat préférant des œuvres en français.

L'accès aux bibliothèques

À la fin du Moyen Âge, la technique de la compilation a évolué, « elle devient plus consciente et plus réfléchie[36] », les compilateurs choisissent avec soin leurs textes et la façon de bien les agencer. Cette démarche est mise en avant par le chroniqueur qui veut prouver que sa recherche s'appuie sur des sources anciennes, donc plus sûres[37] (« dans les vieilles histoires de Bretagne[38] »), il insiste aussi sur le caractère « authentique » des sources utilisées.

La *Chronique de Saint-Brieuc* est un projet d'envergure qui a nécessité la consultation d'un grand nombre d'ouvrages. Afin de les rassembler, l'auteur a dû se déplacer dans les fonds d'archives ou les bibliothèques ou y envoyer des serviteurs afin qu'ils fassent des copies. Son titre de trésorier et garde des chartes s'exerçait auprès du duc et il a pu consulter dans le cadre de ses fonctions les ressources des différentes bibliothèques. Celles-ci peuvent être monastiques, canoniales ou privées. De ces bibliothèques bretonnes médiévales, il nous reste quelques inventaires[39] ainsi que les listes présentes dans les testaments pour les bibliothèques privées que nous n'aborderons pas pour cette étude.

Livres possédés par l'auteur

Une partie des livres cités ou des références identifiées appartiennent sans doute à l'auteur. Hervé Le Grant ayant fait ses études à l'Université, il a dû se procurer certains ouvrages nécessaires à sa formation qui lui seraient utiles ensuite[40], en particulier les ouvrages juridiques :

---

34. SOT, Michel, *Histoire littéraire…, op. cit*., p. 306-307.

35. VERGER, Jacques, *« Les gens de savoir… », op. cit.*, p. 11 et 13.

36. GUENÉE, Bernard, *Histoire et culture…, op. cit.,* p. 212.

37. *ID., ibid.,* p. 133 *sq*.

38. ms. B, fol. 20.

39. Les bibliothèques bretonnes ont été étudiées, entre autres, par LA BORDERIE, Arthur de, « Notes sur les livres et les bibliothèques au Moyen Âge en Bretagne », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 23, 1862, p. 39-53 ; DEUFFIC, Jean-Luc, *Inventaire des livres liturgiques de Bretagne. Livres d'heures, de piété, de dévotion et ouvrages associés antérieurs à 1790. Manuscrits et imprimés (français, latin, breton)*, cederom, 2014 ; SCHOLLHAMMER, Marianne, *Les bibliothèques…, op. cit.*

40. LA BORDERIE, Arthur de, « Le prix des livres en Bretagne aux XIV^e^ et au XV^e^ siècle », *Mélanges historiques, littéraires, bibliographiques (Bibliophile breton),* 2, 1883, p. 191-199 ; CASSAGNES-BROUQUET, Sophie, *Le livre au Moyen Âge*, Rennes, Éditions Ouest-France, 2009, p. 81 *sq.*

> « L'étudiant qui dans l'espoir d'une promotion sociale venait s'inscrire à l'université devait donc non seulement pourvoir à sa survie quotidienne, mais aussi se procurer les instruments de travail indispensables, les manuels de grammaire, de droit ou de théologie dont il aurait besoin plus tard[41]. »

Cela ne serait pas étonnant, d'autant que l'on a retrouvé dans certains inventaires privés la présence de ce type de livres liés à la formation universitaire puis à certains métiers[42]. Il me semble raisonnable de suggérer qu'il a dû posséder également par goût l'*Historia Britonnum*. Il doit s'agir de l'un de ses livres de chevet, d'où les occurrences régulières tout au long de la *Chronique de Saint-Brieuc*. Pour les autres sources, il a dû consulter les fonds d'archives bretons.

Archives et bibliothèques

Hervé Le Grant a dû passer la plupart de son temps à Nantes en raison de ses fonctions de trésorier, il a dû y consulter les archives disponibles. Ainsi écrit-il : « Le duc conserve les originaux de ces lettres dans son trésor[43] ». La *Chronique de Nantes* a certainement été consultée dans la bibliothèque de la cathédrale de Nantes.

Étant donnée la très large diffusion de certaines chroniques françaises dont il s'est servi, il est difficile d'établir le lieu de consultation de ces ouvrages. Il est plus aisé de retrouver les lieux où ont été conservées les *Vies* de saints car en Bretagne, une multitude de saints sont vénérés à une échelle locale. Les textes rédigés en l'honneur de ce saint sont donc pour beaucoup assez peu copiés hors du lieu de culte. On peut alors faire l'hypothèse des bibliothèques consultées par l'auteur pour rédiger sa chronique.

En ce qui concerne les bibliothèques monastiques, nous pouvons établir qu'il a consulté celle de Saint-Méen où étaient conservées les *Vies* des saints Judicaël et Méen (reprises dans la *Chronique de Saint-Brieuc*). Il écrit : « ci-dessous suit la copie de certaines lettres de l'église de l'abbaye de Saint-Méen[44] ». L'abbaye Sainte-Croix de Quimperlé lui a fourni une source précieuse : son cartulaire, d'où il a extrait un certain nombre de chartes et la *Vie* de sainte Ninnoch.

Certaines bibliothèques des chapitres cathédraux sont connues grâce à leurs inventaires. Celle de Quimper a laissé des inventaires établis en 1273 et en 1361, celui-ci complété en 1365. Parmi la centaine d'ouvrages recensés, on peut y trouver

---

41. Jullien de Pommerol, Marie-Henriette, « Livres d'étudiants, bibliothèques de collèges et d'universités », dans Vernet, André (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises,* I, *Les bibliothèques médiévales du vi^e^ siècle à 1530*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1989, p. 93-111.

42. Voir notamment l'inventaire d'Olivier Lanvault, maître des requêtes à la chancellerie de Bretagne dans le mémoire de Scholhammer, Marianne, *Les bibliothèques…, op. cit.*, p. 45.

43. ms. B, fol. 101.

44. *Ibid.*, fol. 95.

une « *vitam Sanctorum in libro antiquo* ». Peut-être est-ce dans cet ancien manuscrit que l'auteur a copié la *Vie* de saint Gildas ? L'origine de la *Vie* de saint Samson est plus aisée à établir. Si l'on parcourt l'inventaire de la bibliothèque cathédrale de Dol réalisé en 1440-1141, plusieurs volumes retiennent notre attention :

> « Est attaché ou cueur de ladicle église un livre de ancienne escripture, qui se commence Baldricus, etc. […]
> Un livre d'ancienne escripture de la Vie des Saints.
> Un autre livre où est la Vie saint Sanson et plusieurs sermons.
> Un autre livre en grosse et belle escripture assez ancienne, où est la Vie saint Sanson.
> Un autre livre, de nouvelle escripture, où est auxi la Vie de Monsieur saint Sanson[45]. »

Le saint fondateur Samson fut très vénéré, on compte plusieurs rédactions successives de sa vie. Baudry de Bourgueil en composa une au XII^e^ siècle, il apparaît dans la première ligne de l'inventaire sous l'appellation "*Baldricus*"[46]. Ce texte hagiographique conservé à Dol et mentionné dans l'inventaire est celui qui est contenu dans la Chronique de Saint-Brieuc. Il a donc été copié dans cette bibliothèque.

Enfin, la bibliothèque de Tréguier nous est connue grâce à un inventaire de 1491 mentionnant 191 volumes. Cette bibliothèque contenait « certainement une biographie du fondateur du monastère »[47] à savoir saint Tugdual. Il est tout à fait vraisemblable que l'auteur de la *Chronique de Saint-Brieuc* s'y soit rendu afin de consulter les volumes présents.

Ce tour des bibliothèques bretonnes lui a permis de collecter des sources précieuses et spécifiques. Elles étaient nécessaires à la compilation et ont été sélectionnées en fonction de leur intérêt historique mais aussi politique. Leurs inventaires révèlent assez peu d'éléments illustrant l'enseignement et la formation classique : les auteurs latins sont très peu présents, la scolastique est plus représentée : quatorze livres de philosophie scolastique et droit canon sur 103 dans l'inventaire de la bibliothèque de Quimper en 1361, mais 100 volumes sur 192 y sont consacrés dans l'inventaire de la bibliothèque de Tréguier en 1491[48]. La grande majorité des ouvrages se compose de textes liturgiques[49].

Les références culturelles relevées dans cette étude contribuent à corroborer l'hypothèse avancée par Michael Jones concernant l'identité de son auteur mais elles permettent aussi d'illustrer les traces laissées par l'enseignement sur un homme de

---

45. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, G 281 et 281^bis^ transcrit par DEUFFIC, Jean-Luc, *Inventaire…, op.cit.*
46. LA BORDERIE, Arthur de, « Notes sur les livres… », art. cité, p. 42.
47. BOURGÈS, André-Yves, *Hagiohistoriographie médiévale*, 18 juin 2006, http://hagiohistoriographiemedievale.blogspot.com/2006/06/, « page consultée le 29 juillet 2019 ».
48. SCHOLHAMMER, Marianne, *Les bibliothèques…, op. cit*., p. 32.
49. LA BORDERIE, Arthur de, « Notes sur les livres… », art. cité ; JONES, Michael, « L'enseignement en Bretagne… », art. cité, p. 38.

savoir breton à la fin du Moyen Âge. L'auteur suit, en effet, le modèle des compilateurs de son temps, il est avant tout un lecteur[50] formé à l'Université. Il se met en valeur dans cette citation : « Je n'en ai pas trouvé le contenu dans mon jardin mais dans plusieurs autres livres très difficiles mais très intéressants[51] ». L'auteur a une culture classique, il cite quelques auteurs latins dont il se sert finalement peu, il peut citer de mémoire (ce qui a pu lui jouer des tours) certaines maximes philosophiques, citations bibliques ou références juridiques. Sa culture est donc commune à celle d'un lettré de son temps, à l'exception cependant de son sujet de prédilection : l'histoire de la Bretagne. L'œuvre de Geoffroy de Monmouth a ainsi une importance considérable dans son travail et il utilise des textes spécifiques comme les chroniques bretonnes ou les textes hagiographiques qu'il a sélectionnés lors de sa phase de recherche documentaire. Enfin, les formules diplomatiques, la rhétorique employée ainsi que son habileté à manier les actes démontrent une formation juridique reçue par l'auteur de la *Chronique*. Cette aisance et ses facilités dans le domaine juridique se comprennent grâce à sa formation à l'université d'Angers, réputée pour ses études juridiques, et les actes, notamment les faux fabriqués à cette période, qui se retrouvent dans la *Chronique de Saint-Brieuc* et dans le Trésor des chartes des ducs de Bretagne confondent l'auteur de la *Chronique* et le trésorier du duché, Hervé Le Grant.

L'auteur de la *Chronique de Saint-Brieuc*, vraisemblablement Hervé Le Grant, correspond très bien à la figure de l'homme de savoir que développe Jacques Verger :

> « À la fin du Moyen Âge, partout en Occident, l'homme de savoir était bien souvent un juriste. Bon latiniste certes, lecteur d'Aristote et capable d'enchaîner les syllogismes, mais plus encore imbu des deux *Corpus iuris*, bardé de citations du Décret, du Code et du Digeste, les pratiques mnémotechniques, fort en honneur dans les écoles médiévales, lui permettaient […] de retenir par cœur jusqu'à mille titres de lois, disponibles à tout instant dans son esprit pour étayer une argumentation, enrichir un mémoire ou orner un discours[52]. »

Pour autant, sa formation a des limites : le latin est manié avec peine, les phrases sont longues et absconses, ses références sont parfois hasardeuses. L'auteur fait cependant preuve d'une certaine rigueur dans sa démarche en récoltant et recopiant de nombreux textes dans les bibliothèques bretonnes, les sauvant pour certains de l'oubli car ils ne sont plus aujourd'hui connus que grâce à sa chronique.

Sophie Le Goff
enseignante agrégée d'histoire
doctorante en histoire médiévale (Université de Bretagne occidentale)

---

50. Bouchet, Florence, *Le discours sur la lecture…, op.cit.*, p. 137 *sq.*

51. ms B, fol. 7.

52. Verger, Jacques, *Les gens de savoir… op. cit*., p. 38.

RÉSUMÉ

La *Chronique de Saint-Brieuc*, première tentative de retracer d'histoire de la Bretagne, a été rédigée à la fin du XIV^e^ siècle par un proche de la Maison ducale. L'auteur est resté anonyme mais il s'agit vraisemblablement d'Hervé Le Grant dont quelques étapes dans sa formation et sa carrière sont connues. Les nombreuses références culturelles, explicites ou non, permettent de corroborer l'identité de l'auteur et de dresser le portrait d'un homme de savoir breton à cette période. Il possède une culture commune aux lettrés de son temps : il cite les grands auteurs antiques comme Aristote, Lucain ou Tacite et fait preuve de connaissances juridiques reflétant l'enseignement reçu à l'université mais il s'intéresse surtout aux sources spécifiques à l'histoire de la Bretagne, notamment des textes hagiographiques. Pour les compiler, Hervé Le Grant a dû faire le tour des bibliothèques bretonnes. Certains inventaires en ont été conservés ; la comparaison entre ces inventaires et les sources contenues dans la *Chronique* permet de proposer un itinéraire de recherche documentaire suivi par l'auteur pour mener son travail de compilation.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE BRETAGNE
TOME XCVIII • 2020 ISSN 0750-1420

Histoire de Vannes

Louis CHAURIS – Quelques aperçus sur l'impact des pierres dans les constructions à Vannes
Sébastien DARÉ, Corentin OLIVIER – La présence carmélitaine à Vannes aux XVe et XVIe siècles : les couvents du Bondon et de Nazareth. Apports des découvertes archéologiques
Olivier CHARLES – Semi-prébendés ? Musiciens ? Choristes semi-prébendés ? Les archiprêtres de la cathédrale de Vannes du XVIe au XVIIIe siècle
Erwann LE FRANC – Le XVIIe siècle, second âge d'or des églises conventuelles : le cas du diocèse de Vannes
Christian CHAUDRÉ – La révolte du collège de Vannes en 1815

Patrimoine de Vannes et de son pays

Catherine TOSCER, Claire LAINÉ – Architecture et société vannetaise : l'exemple des hôtels urbains
Jean-Yves CAVAUD – Les collections de la Société polymathique du Morbihan : leur histoire, leur devenir
Cécile OULHEN – 1419-2019 : le culte de saint Vincent Ferrier à la cathédrale Saint-Pierre de Vannes, des lieux et des œuvres
Sébastien DARÉ – La crypte de la cathédrale Saint-Pierre de Vannes : résultats de la récente étude archéologique
Diego MENS CASAS – La chapelle Notre-Dame-du-Loc en Saint-Avé. « Ymages » et décors du dernier quart du XVe siècle
Christophe AMIOT – Le manoir de Kerleguen en Grand-Champ
Catherine TOSCER – Le logis du couvent des Carmes du Bondon

L'enseignement en Bretagne

Sophie LE GOFF – L'enseignement et les bibliothèques en Bretagne à la fin du Moyen Âge : parcours littéraire de l'auteur de la *Chronique de Saint-Brieuc*
Marjolaine LÉMEILLAT – L'enseignement en Bretagne à la fin du Moyen Âge (fin XIIIe-début XVIe siècle). État de la recherche et nouvelles perspectives
Bruno RESTIF – Enseignement et doctrine : le *Catéchisme* post-tridentin de l'évêque de Rennes Aymar Hennequin (1582)
Andréï JAFFRENOU – Des petites écoles paroissiales au petit séminaire de Plouguernével, collège de haute-Cornouaille à la fin de l'Ancien Régime
Daniel COLLET – Le collège municipal de Quimper de 1830 à 1886
Michel CHALOPIN – Les notables et l'école en Bretagne de 1828 à 1850, à travers les exemples des comités d'arrondissement de Brest, Fougères, Loudéac, Nantes, Quimper et Saint-Brieuc
Youenn MICHEL – Les maîtres et l'enseignement du breton sous Vichy : histoire d'une défiance
Catherine ADAM – Les représentations de la scolarisation en breton, depuis l'ouverture de la première classe *Diwan* jusqu'à aujourd'hui
Samuel GICQUEL – Le *Dictionnaire des lycées catholiques de Bretagne*. Retour sur une enquête

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES
Le congrès de Vannes
Le comité de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne / Fédération des sociétés historiques de Bretagne (2020-2023)
Discours d'ouverture du congrès de Bruno Isbled et de Jean-Yves Cavaud
Publications des sociétés historiques de Bretagne en 2019
Jean-Luc BLAISE – De la Fédération au collège des sociétés historiques de Bretagne

S·H·A·B
FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES DE BRETAGNE
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE BRETAGNE